

Aménagement circulation et stationnement

Dans le cadre de l'organisation de la manifestation du Touraine primeur qui aura lieu le vendredi 21 novembre à partir de 18h place Michel Debré la Ville d'Amboise vous informe que des mesures sont mises en œuvre pour le bon déroulement de l'évènement :

- Du 20 novembre à 20h jusqu'au 22 novembre à 8h : Le stationnement est interdit place Michel Debré.
- Le 21 novembre de 07h00 à 23h00 : La circulation est interdite place Michel Debré et rue François 1^{er}.

Référence arrêté municipal n°25-AT-0278.

CONTACT

Mairie d'Amboise

02 47 23 47 23 · webmaster@ville-amboise.fr